

Le Maire de La Commune de Finale Emilia

Finale Emilia, le 9 août 1966

Cher Collègue et Ami,

Vos collaborateurs vous ont sans doute informé de l'entretien que nous avons eu lors de ma récente visite à Grézieu à l'occasion du voyage effectué dans la Vallée de la Loire et en Bretagne.

Sous réserve de votre accord définitif nous avons été d'accord pour le programme préliminaire suivant :

Samedi 10 Septembre à 18/19 h. environ. Arrivée du car à la sortie Modena Nord de l'Autoroute du Soleil ; accueil par un délégué de la Commune de Finale ; reprise du voyage jusqu'à Finale ; réception à la Mairie ; poursuite du voyage pour Ferrara ; installation à l'hôtel ; dîner ; retour à l'hôtel.

Dimanche 11 Septembre, 9h., départ pour Finale.

de 10 à 13 h. : cérémonie du jumelage ; dépôt de gerbe au Monument aux Morts ; inauguration et visite de la Foire.

de 13 à 15 h. : déjeuner officiel au château.

de 16 à 18 h. : compétitions sportives.

de 18 à 19 h. : Messe à la Cathédrale.

de 20 à 21 h. : Dîner au château.

à 21 h. : Danses et Luna park

à 24 h. : Retour à Ferrara.

Lundi 12 Septembre, à 9h. Pour les membres de la Délégation départ pour Finale avec des voitures particulières et visite à des établissements. Pour les touristes visite des monuments et des musées de Ferrara.

à 13 h. : Déjeuner de la Délégation au château.

à 16 h. : à la Mairie : rencontre des Délégations pour la discussion de sujets d'intérêt commun (bilan municipal et organisation de la vie de la commune. Organisation et programmes de l'enseignement du cycle primaire. Santé et assistance. Problèmes des jeunes).

à 16 h. : Pour les touristes : départ de Ferrara pour Finale.

à 17 h. : Pour les touristes : Fête champêtre.

à 18 h. : Pour la Délégation : Fête champêtre.

de 20 à 21 h. : Pour tous : dîner au château.

à 21 h. : Manifestations sportives.

à 24 h. : Retour à Ferrara.

La plus grande difficulté réside dans le fait que Finale ne dispose pas de capacité hôtelière et cependant nous avons dû prévoir le logement à l'hôtel à Ferrara. Nous pensons pouvoir installer tout le groupe dans un seul hôtel. Il est néanmoins nécessaire que nous soyons informés au plus tôt de la composition des groupes familiaux ou des groupes de deux ou trois personnes disposées à partager la même chambre. Il nous a été demandé le prix de Lires 1.800 par personne pour la chambre avec salle de bains et Lires 1.300 par personne pour la chambre sans salle de bains. Dans la liste qui sera envoyée je vous prie d'indiquer le choix de chacun.

Il est entendu que les frais de repas et d'hôtel des membres de la Délégation seront à la charge de ma Commune ; nous pensons pouvoir offrir aux "Touristes" le déjeuner de dimanche (13h.) et le dîner de lundi (20h.). Il sera nécessaire de préciser davantage les sujets des conversations entre les Délégations (lundi de 16 à 18h.). Je pense qu'on pourrait constituer trois ou quatre "groupes de travail" pour la discussion des thèmes choisis.

J'ai proposé les sujets ci-dessus que vous pourrez changer, en m'en informant.

Lorsque vous serez d'accord sur les titres, je me réserve de vous transmettre au plus tôt des éléments d'information pour le groupe. Il serait aussi opportun qu'un relateur chargé d'ouvrir la discussion soit nommé pour chaque partie.

Pour le moment je crois que cela suffit. Je vous écrirai prochainement et vous prie de votre côté de me faire connaître votre opinion.

Je vous adresse mes salutations très cordiales.

Signé : Angelo Rota

Mr. Joël Chotard - Chavanon  
Maire de Grézieu-la-Varenne (Rhône)